

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	Sciences, Technologies, Santé					M2
Mention :	Physique					
Parcours :	Optique . Nanosciences - Lasers					
Volume horaire étudiant :	172 h	68 h	40 h	0 h	5 mois	280 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité . secrétariat pédagogique
Frédéric CHAUSSARD Maître de conférences ☎ 03.80.39.60.28 Frederic.Chaussard@u-bourgogne.fr	Secrétariat du Département de Physique Marielle COUTAREL ☎ 03.80.39.60.00 Marielle.coutarel@u-bourgogne.fr deppy@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences et Techniques

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'interdisciplinarité est une des caractéristiques majeures de ce master, issu de la fusion des deux spécialités de recherche Physique-Lasers-Matériaux et Nanotechnologies-Nanobiosciences. Il est structuré autour des pôles de recherche d'excellence du Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB) de l'Université de Bourgogne (<http://icb.u-bourgogne.fr/fr/>) qui explorent les domaines de l'interaction lumière-matière, de la photonique, des nanosciences et du contrôle quantique, au moyen des technologies instrumentales les plus récentes et les plus sophistiquées.

Son objectif principal est une formation de haut niveau par la recherche et l'insertion professionnelle dans les domaines universitaires et industriels d'étudiants ayant des bases expérimentales et/ou théoriques solides en optique, photonique, lasers, nano-physique et biophysique.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

À l'issue de la formation dans le master ONL l'étudiant aura acquis des compétences théoriques et expérimentales qui lui permettront soit

- de poursuivre ses études par la préparation d'une thèse de Doctorat (avec comme support financier des bourses MENRT, CNRS, CEA, Région, contrats européens, etc.), et accéder ensuite aux carrières académiques d'Enseignants-Chercheurs dans les Universités ou Chercheurs au CNRS ou dans les laboratoires de recherche et développement de l'industrie

- soit d'accéder au monde professionnel et postuler à l'embauche dans de nombreuses PME, grands groupes ou organismes comme ingénieurs Recherche & Développement, Ingénieurs bureau d'étude, chefs de projets, ingénieurs technico-commerciaux ou à d'autres postes à responsabilités scientifiques et techniques.

L'étudiant pourra bénéficier de la présence d'un fort réseau d'entreprises partenaires et de collaborations avec des laboratoires nationaux et internationaux lui offrant des opportunités en termes de stages, de financements de thèses et embauches.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Cette formation s'efforce de favoriser la compréhension en profondeur des problèmes scientifiques, de développer les initiatives et les responsabilités.

Le diplômé du Master ONL aura une solide compétence en Optique et Photonique, les technologies lasers et la mise en œuvre de leurs applications dans plusieurs grands secteurs, notamment les communications optiques. Il sera familiarisé avec des techniques couramment implantées dans l'industrie de la microélectronique et des biotechnologies (fabrication de micro et nanostructures par lithographie, microscopie de champ proche) et aura acquis les bases des principes physico-chimiques régissant le comportement des matériaux organiques ou non, micro ou nanostructurés.

A noter que l'étudiant ayant suivi cette formation possèdera de nombreuses compétences transversales acquises lors des cours et/ou stages pouvant être mises à profit dans des secteurs très variés hors du domaine de la physique (compétences informatiques)

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

L'étudiant aura acquis des compétences avancées dans le domaine de l'Optique et la nano-optique, de la Photonique, des lasers, des techniques de fabrication de nanostructures et de la biophysique.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

L'accès à la spécialité M2 Optique Nanosciences Lasers est ouvert de plein droit aux étudiants ayant validé la 1^{ère} année correspondante du master de la mention Physique

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

La spécialité M2 Optique Nanoscience Lasers est ouverte sur dossier pour les étudiants ayant obtenu une première année d'une autre spécialité ou d'un master de Physique ou Sciences Physiques ou d'un diplôme équivalent, de l'Université de Bourgogne ou d'une autre université française ou étrangère. Le avis est donné après examen du dossier de candidature par une commission de validation des acquis.

Les étudiants étrangers qui ne disposent pas de l'un des diplômes français requis pour l'accès à la formation devront impérativement constituer un dossier auprès soit de Campus France soit directement auprès du service des Relations Internationales (voir calendrier et date limite de dépôt de dossier sur la page web relative à ce service : rubrique « International » et « Venir à l'UB à titre individuel »).

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE13 Ultrafast optics	UE13.a Femtosecond science : from concepts to applications	18	8		26	6	CT	O	3,5		3,5
	UE13.b Femtosecond laser pulses : properties, characterization and manipulation	10	4		14		CT	O	2,5		2,5
TOTAL UE		28	12		40	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

OU

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE13 Nanobiosciences	Nanobiomodelling	20		20	40	6	CT	O	3	3	6
TOTAL UE		20		20	40	6			3	3	6

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE14 Propagation et dynamique non linéaire	UE14.a Propagation non linéaire	22			22	6	CT	O	2	1	3
	UE14.b Dynamique non linéaire ultra- rapide	14		4	18		CT, EP	O	2	1	3
TOTAL UE		36		4	40	6			4	2	6

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	Coeff CC\EP	total coef
UE15 Contrôle et caractérisation des matériaux	UE15.a Caractérisation spectroscopique des solides et microscopie électronique à balayage	20	14	4	38		CC, EP	O		3+0,5	3,5
	UE15.b SPM : AFM, SMM, MS-AFM	6		8	14		CC, EP	O		1+0,5	1,5
	UE15.c Diffractométrie	4	4		8		CC, EP	O		1	1
TOTAL UE		30	18	12	60	6				6	6

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE16 Nano- Photonics	UE16.a Nano-optics	20	6	8	34	6	CT	O	3	1	4
	UE16.b Nano-Physics and plasmonics	14	2		16		CT	O	2		2
TOTAL UE		34	8	8	50	6			5	1	6

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE17 Valorisation & anglais	17.a Propriété industrielle et valorisation de la recherche . Montage de projets	20			20	3	CT	O	3		3
	17.b Anglais		30		30	3	CC			3	3
TOTAL UE		20	30		50	6			3	3	6

TOTAL S3	148	68	24	240	30				15	15	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 4

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE18 Applications innovantes	UE18.a Applications des lasers	14		12	26	3	CT, EP	O	1	2	3
	UE18.b Microscopie optique avancée	10	4	4	18	1,5	CT	O	1,5		1,5
	OU										
	UE18.b Quantum Control	10	4		14	1,5			1,5		1,5
TOTAL UE		24		16	40				2,5	2	4,5

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC/EP	total coef
UE19 Stage						25,5	CC	O		25,5	
TOTAL UE						25,5				25,5	25,5

TOTAL S4	24		16	40	30				2,5	27,5	30
-----------------	-----------	--	-----------	-----------	-----------	--	--	--	------------	-------------	-----------

TOTAL M2	172	68	40	280	60				17,5	42,5	60
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-------------	-------------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 17 octobre 2012. Il est à noter que toute absence à un contrôle terminal (ABJ ou ABI) entrainera systématiquement une défaillance dans l'UE concernée. Une absence à une épreuve pratique ou orale entrainera une note de zéro (avec report de note à la session de rattrapage) si l'absence est justifiée (ABJ), ou une défaillance si elle ne l'est pas (ABI).

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

1^{ere} session : Janvier (Semestre S3) / Juin (Semestre S4)

2^e session : début Septembre (Semestres S3 et S4)

A la fin du semestre S3, un examen est organisé pour chaque unité d'enseignement. Chaque épreuve des UE obligatoires devra comporter une partie écrite. La validation du semestre s'effectue par compensation des notes (pondérées de leurs coefficients) obtenues à l'ensemble des unités du semestre. Une 2^e session est organisée début septembre.

A l'issue du stage S4, les étudiants sont notés sur un rapport de stage écrit et un exposé oral. La note de stage prendra en compte la maîtrise des concepts, le travail effectué, les qualités du mémoire et de la présentation orale, et la pertinence des réponses aux questions posées par le jury.

Une 2^e session est organisée début septembre. Il n'est pas possible de valider le stage en 2^e session.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquies les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions : **Tout étudiant défaillant au stage ne peut valider son année de Master**

Pilotage de la mention Physique et des parcours de la mention

Organigramme de la mention Physique :

Responsable de la mention : Olivier MUSSET

Responsable par parcours :

ONL : M1&M2 Frédéric CHAUSSARD - M1 : Eric FINOT

PC2M : M1&M2 Jean Philippe CHATEAU-CORNU

PPN : M2 Stéphane GUERIN

Le conseil de perfectionnement de la mention Physique sera constitué selon et par les personnes de l'organigramme ci-dessus. Il se réunira deux fois dans l'année, à chaque fin de semestre afin d'évoquer les différents points sur le fonctionnement de la mention comme les emplois du temps, mutualisation, moyens ÷ , mais aussi sur la politique de communication.

Dans chaque parcours l'équipe pédagogique se réunira au moins une fois par an pour faire le bilan du fonctionnement du parcours et pour le préparer activement le conseil de perfectionnement de la mention Physique.